



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2018 – 20h30

COMPTE-RENDU

- PERSONNEL : Ouverture d'un poste administratif
- PERSONNEL : Remplacements d'agents momentanément indisponibles
- FINANCES : Décision Modificative n°1
- VOIRIE : Acquisition de terrain à M. et Mme CARRÉ
- SDIS : Convention pour la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires
- Questions diverses

Présents : Laïd AOUDJ, Régine BRICHET, Monique CHANET, Claire GAUDRON, Marie GAUTREAU, David LAGLEYZE, Frédéric LEBRUN, Robert MARION, Emmanuel NOZAY, Marie-Madeleine PARENTEAU, Véronique PICHEREAU, Delphine RIPOCHE, Anne ROMÉ, Henri SAULGRAIN, Nathalie TURCAS

Excusés : Céline FOURREAU (pouvoir à Marie-Madeleine PARENTEAU), Sébastien PERROTIN (pouvoir à Delphine RIPOCHE), Cédric TECHER (pouvoir à David LAGLEYZE)

Absent : Jacques LEBRUN

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
<ul style="list-style-type: none">• Pouvoirs accordés par les conseillers excusés• Approbation du compte-rendu précédent• Désignation du secrétaire de séance <p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR</p> <p>1) <u>PERSONNEL : Ouverture d'un poste administratif (RB)</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ Afin de permettre le remplacement de Jocelyn et la période de tuilage qui le précède, il est nécessaire d'ouvrir un nouveau poste administratif.○ L'ouverture de poste doit définir le grade de recrutement, cependant cette information ne sera obtenue qu'une fois le candidat retenu.○ Les grades adaptés aux spécificités du poste sont les suivants : les 3 grades d'adjoint administratif (catégorie C) et les 3 grades de rédacteur (catégorie B) dont 1 est resté ouvert au départ de Marie-Christine.	<ul style="list-style-type: none">• Voir ci-dessus• Approuvé à l'unanimité• David LAGLEYZE est désigné secrétaire de séance <ul style="list-style-type: none">• Régine et Delphine recevront 4 candidats mardi 10/07.• Les conseillers ont la possibilité de participer aux entretiens s'ils le souhaitent.

<ul style="list-style-type: none"> ○ Nous proposons donc au Conseil Municipal d'ouvrir un poste relevant de la filière administrative. Sera ensuite précisé le grade de recrutement. <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour ouvrir un poste administratif.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approuvé à l'unanimité
<p>2) <u>PERSONNEL : Remplacements d'agents momentanément indisponibles (JG)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ensemble des recrutements de personnel (titulaires ou contractuels) est par principe soumis à l'ouverture de poste par le Conseil Municipal. ○ Désormais cette règle concerne également les recrutements de courtes durées pour remplacer des agents indisponibles (arrêts maladie, congés annuels,...). ○ Pour ce type de recrutement, il convient d'engager les démarches sans attendre la prochaine réunion du Conseil Municipal. Il est donc proposé au conseil de déléguer l'ouverture de poste au Maire dans ce cas de figure. <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser le Maire à recruter des agents contractuels pour des remplacements d'agents momentanément indisponibles.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approuvé à l'unanimité
<p>3) <u>FINANCES : Décision modificative n°1 (JG)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une facture destinée à M. Gaëtan RICOU avait été émise en 2012 pour le recouvrement de la participation pour voiries et réseaux (PVR) dans le cadre de son permis de construire. ○ Le projet ayant été abandonné par le pétitionnaire, la commune n'a réalisé aucun travaux, ce qui justifie l'annulation de cette recette. ○ Pour ce faire, il est nécessaire de produire un mandat (dépense) sur la même imputation que le titre (recette) de 2012. ○ Dans la mesure où aucun crédit n'est ouvert à cette imputation (par principe il ne peut s'agir que d'une recette), une DM est nécessaire pour l'inscription de ces crédits budgétaires. ○ Décision modificative proposée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépense d'investissement – Recouvrement PVR (1336) : + 1 100 € 	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépense d'investissement – Cimetière (OP 96) : - 1100 € <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer adopter la décision modificative présentée ci-dessus.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approuvé à l'unanimité
<p>4) <u>VOIRIE : Acquisition de terrain à M. et Mme CARRÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un plan de bornage a été réalisé pour l'acquisition d'une partie de terrain à M. et Mme LEBRUN dans le cadre de la réalisation du cheminement doux vers la gare. ○ Il démontre que le tracé du chemin envisagé recouvre également la propriété de M. et Mme CARRE sur une bande de 50 m². ○ La délibération de 2017 définit comme seul vendeur M. et Mme LEBRUN. Il est donc nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour l'acquisition du terrain de M. et Mme CARRE au même tarif, à savoir 0,20 €/m². <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour décider d'acquérir cette portion de terrain à M. et Mme CARRÉ.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approuvé à l'unanimité
<p>5) <u>SDIS : Convention pour la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'objectif de cette convention est de favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pour les interventions en milieu de journée. ○ Elle permet aux sapeurs-pompiers affectés au centre d'Etriché et qui ont leurs enfants scolarisés dans la commune de déposer leurs enfants au restaurant scolaire le midi. ○ Les frais liés à cet accueil sont alors pris en charge par la commune. <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour donner son accord de principe sur cette convention et permettre à Mme le Maire de la signer.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Régine a rencontré la semaine dernière M. COUPEAU, chef du centre de Champigné. • Une convention sera signée entre le SDIS et la CCALS pour ce qui concerne l'accueil de loisirs. • Accord du Conseil Municipal pour étendre le bénéfice de cette convention aux sapeurs-pompiers rattachés à d'autres centres que celui d'Etriché mais dont les enfants sont scolarisés sur la commune. • Approuvé à l'unanimité
<p><u>Question et informations diverses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Point sur les commissions communautaires</u> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Commission Finances (David)</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Commission peu active ○ Peu de visibilité sur les finances de la CCALS 	

- Commission Environnement (Robert)
 - Les travaux sur les îles du Moulin d'Yvray seront bientôt terminés.
 - Les travaux sur la boire d'Aneau sont terminés.
 - Travaux prévus sur une boire de Baracé et une autre de Morannes.
 - Projets d'aménagement de sentiers pédestres en cours.
 - Participations financières importantes de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

 - Commission Actions sociales – Solidarité pers. âgées (Mado)
 - Animations réservées aux plus de 60 ans peu satisfaisantes
 - Virginie a présenté un certain nombre d'actions qui n'avaient pas été abordées en commission au préalable.
 - Semaine bleue : soirée dansante organisée sur le secteur de Seiches (Quel financement ? Contribution des participants ? Participation des CCAS ?)

 - Commission Développement économique (Laid)
 - Plusieurs terrains à vocation économique ont été cédés à des entreprises récemment par la CCALS.
 - Une bonne piste se profile pour la location de l'atelier-relai du Perray compte-tenu du projet de développement de la fibre dans le département.
 - Pendant 5 ans, beaucoup d'entreprises vont avoir besoin de s'installer dans le secteur pour travailler sur ce projet.
 - L'Etat, la Région, le Département et la société TDF qui a été retenue se sont fortement mobilisés.
 - De nombreuses offres d'emplois diverses vont être créées

 - Organisation des Journées du Patrimoine 2018 (inauguration de la grange et des vestiaires)
-
- Réunion samedi matin qui va permettre d'affiner l'organisation de l'évènement.
 - Vendredi 14/09 à 18h00 : inaugurations officielles de la grange et des vestiaires
 - Samedi matin : portes ouvertes des vestiaires, animations à étudier par la commission sport
 - Dimanche matin : portes ouvertes de la grange
 - Question de la pérennité du marché de producteurs
 - Delphine propose de faire un bilan avec les producteurs.

○ Actualités :

- Modification du PLU

- Boulangerie

- Vestiaires

- Grange

○ Installation du défibrillateur

- Difficultés à développer le commerce à Etriché.
- Question du marché de Noël : l'année dernière l'école privée n'a pas fait de marché
- De nombreux producteurs ont dû déjà se positionner sur d'autres marchés pour Noël.

- Dossier soumis aux contrôles environnementaux et aux personnes publiques associées.
- Le boulanger de Seiches a décliné l'offre et celui de St Sylvain n'a pas recontacté Régine.
- Idée de faire un dépôt de pain et de viennoiseries dans la Grange.
- Régine reprend contact avec M. Bourneuf.
- Dispositif SOS Villages qui peut permettre d'attirer de nouveaux candidats.
- Problème d'installation des portes extérieures qui doit être réglé avant l'inauguration.
- Jocelyn recontacte M. Haumont par écrit et par oral demain matin avec rappel du délai fixé à fin juillet.
- Courrier en LRAR à envoyer à Loom pour rappeler les délais impartis.
- Arnaud PIQUET, Directeur de la Maison des Solidarités de Baugé va présenter en mairie l'ensemble des services déployés à Baugé le jeudi 06/09 à 18h30.
- Présentation des services qui seront déployés dans la grange le jeudi 30/09 à 18h30.
- Transfert de La Poste à la Grange le 11/09.
- Subvention accordée par CNP Assurances à hauteur de 950 €.

○ Infos diverses

○ Congés des élus et du personnel

- Intervention du CMJ lors du Conseil Municipal du 10/09
- Élection de Miss Anjou : Prudence a été performante dans la réalisation de son discours mais n'a pas reçu de prix.
- Portes-ouvertes de la Roulière le samedi 08/09 de 10h à 13h.

- Congés du personnel :
 - Jocelyn : du 9 au 14/07, du 20 au 31/08
 - Agnès : du 16 au 21/08, du 31/07 au 11/08
 - Sandra : du 6 au 18/08
 - Stéphane : du 06 au 24/08
 - Michel : du 16/07 au 03/08

- Congés des élus :
 - Régine : du 14 au 18/07, du 22 au 28/07
 - Delphine : du 26/07 au 22/08 (retour le 13 et 14/08)
 - Jacques : du 13 au 19/08
 - Mado : début septembre
 - Marie : du 12 au 16/07, du 13 au 28/08
 - Laïd : du 15 au 23/07 et du 10/08 au 31/08
 - David : du 20/08 au 02/09
 - Nathalie : du 06 au 19/08
 - Claire : à partir du 14/07
 - Véronique : du 19 au 28/07
 - Robert : du 04 au 28/08
 - Frédéric : du 26/07 au 12/08
 - Emmanuel : du 08/08 au 27/08
 - Anne, Henri et Monique restent sur Etriché.

Prochaines Réunions :

- 09/07/2018 à 20h00 : Réunion d'Adjoints

- 03/09/2018 à 19h30 : Réunion d'Adjoints

- 10/09/2018 à 20h30 : Conseil Municipal (20h00 : rencontre avec le Conseil Municipal des Jeunes)